

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DD104 Didactique de l'éducation culturelle et artistique 1.1			
Ancien Code	PEDD1B04ECA01	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB1040		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Geoffrey LENOIR (lenoirg@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?
 A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

- En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur : expression musicale et expression plastique.
- En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage spécifiques :

- Identifier et maîtriser par la pratique les notions liées aux langages musical, plastique.
- Identifier des notions didactiques de l'enseignement de l'éducation artistique.
- D'investir une pratique artistique singulière et curieuse.
- Repérer et expliquer le contenu des référentiels et programmes d'enseignement d'ECA.
- ...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDD1B04ECA01A Didactique de l'éducation culturelle et artistique 1.1

45 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDD1B04ECA01A Didactique de l'éducation culturelle et artistique 1.1

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2 Go teaching - Section 2

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52
	Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique 1.1			
Ancien Code	14_PEDD1B04ECA01A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MEXB1041		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Geoffrey LENOIR (lenoig@helha.be) Geoffrey LENOIR (lenoig@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Comment endosser le rôle de passeur culturel dans la carrière d'un enseignant ?

A travers ce module, l'étudiant constituera les premiers éléments pour envisager cette posture :

En s'appropriant les contenus, concepts, notions, démarche et méthode dans 2 modes d'expression artistique en lien avec les référentiels en vigueur et plus précisément l'expression musicale.

En stimulant ses moyens d'expression et de création par le sens de l'observation, la mémoire, la créativité, la curiosité, le plaisir de pratiquer, l'audace, l'imagination, la coopération, l'engagement.

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive, pratique et didactique.

Après une approche dirigée d'une rubrique spécifique à l'expression musicale, chacun devra chercher et trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité, de volonté d'entreprendre.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une mise en confiance sera établie par le biais de quelques exercices tout en début de cours. Si cette mise en confiance n'est pas suffisamment établie, des exercices supplémentaires seront proposés.
Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle à qui lui est attribuée, une attitude de coach.
Des échanges individuels ou collectifs seront proposés

Sources et références

Une mise en confiance sera établie par le biais de quelques exercices tout en début de cours. Si cette mise en confiance n'est pas suffisamment établie, des exercices supplémentaires seront proposés.
Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle à qui lui est attribuée, une attitude de coach.
Des échanges individuels ou collectifs seront proposés

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED.

SEGEC - programmes de l'école primaire P1-P2, P3-P4.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur :

Un portfolio écrit accompagné d'une défense orale (examen mixte)

Le portfolio devra être déposé en version informatique sur ConnectED le premier jour de la session. Si celui-ci n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra refuser l'accès à la défense orale. La note attribuée sera donc PP au PR.

Une version papier du portfolio sera à rendre le jour de l'examen oral.

Les modalités d'évaluation finales seront précisées ultérieurement via Connected.

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est = ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une des AA, la note attribuée équivaut à 8/20.

En cas d'échec dans les deux AA, la note attribuée équivaut à 5/20.

Les mêmes consignes sont appliquées pour la ou les sessions de rattrapage.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).